

SURSANEURE

(export du DFSM au 15/06/2026 à 19:01)

var SOURSANEURE

[1] SURSANEURE Médecine - Chirurgie

nom fém.

Etymologie FEW XI 145a sanare

Définition

Tissu qui s'est régénéré après la guérison d'une blessure ou d'une plaie, cicatrice.

Notes

- Note encyclopédique
Outre les considérations chirurgicales liées à la santé du patient, qui concernent la cicatrisation correcte d'une plaie, la notion s'accompagne souvent chez Henri de Mondeville d'une valeur esthétique : il s'agit pour le chirurgien, soit d'assurer une « belle » cicatrisation qui n'entraînera pas de cicatrice trop apparente, soit de rectifier toute « laide » cicatrisation déjà engagée. [L.Viénot]
- syn CICATRICE

Citations

- Les autres [plaies] sont es quelles et sus les queles char superflue croist aparant et surmontant, et selonc ce que ces plaies se different entre eulz, doivent estre faites sursaneures en iceles par diverses manieres. // Environ la maniere d'amener beles sursaneures es plaies premierement .2. choses sont a entendre : la premiere est environ la maniere de amener beles soursaneures (soursaneures : cicatrissions qui font la plaie bele a ce qu'ele aperge pou).
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 826, p. 202.